

Le comité a examiné avec soin les documents suivants et recommande qu'ils soient imprimés, savoir :

Réponse (en partie) à l'ordre de la Chambre du 21 février dernier relativement aux divisions intérieures et extérieures du service civil par départements, etc. (Disposé en forme de tableaux et condensé.)

Réponse à ordre, montrant la quantité de rails enlevés des chemins de fer du gouvernement, et les compagnies de chemins de fer auxquelles ils ont été prêtés.

Réponse à ordre.—Noms des vétérans qui ont prouvé leur droit de partager dans l'octroi des \$50,000 votés à la dernière session en faveur des miliciens de 1812-15.

Réponse à ordre.—Valeur du bétail importé dans et exporté de chaque province, entre le 1er janvier 1875 et le 1er janvier 1877, et valeur des viandes importées et exportées.

Rapport du comité permanent de l'immigration et de la colonisation, avec une carte géographique (édition de 15,000).

Le comité recommande aussi que les documents suivants ne soient pas imprimés, savoir :

Réponse à adresse.—Rapports que la compagnie d'assurance Royale Canadienne peut avoir faits conformément à la 36 *Victoria*, chapitre 99, section 16, etc.

Réponse et réponse supplémentaire à adresse.—État des propriétés et du passif et de l'actif de la compagnie "le Crédit Foncier du *Bas-Canada*."

Réponse à ordre.—Argent payé par le steamer "*Chambly*" et le steamer "*Cultivateur*," à l'écluse de *St. Ours*, sur la rivière *Chambly*, durant la saison de 1875.

Réponse à ordre.—Sommes payées pour services et dépenses légales dans l'*Île du Prince-Edouard*, du 1er janvier, 1874 jusqu'à présent.

Réponse à ordre.—Correspondance relative à l'approvisionnement de charbon et d'eau pour le sifflet à vapeur du *Cap d'Or*, etc.

Réponse à ordre.—Noms et date de nomination des maîtres de havre à *Sorel*, *St. Jean*, *Trois-Rivières* et *Lachine*, dans la province de *Québec*, avec état des honoraires perçus par eux.

Réponse à ordre.—Soumissions reçues pour le contrat No. 15 du chemin de fer canadien du *Pacifique*, etc. (Dans son huitième rapport le comité a recommandé que ce rapport fut imprimé, mais après un nouvel examen, il est d'opinion qu'il ne doit pas l'être).

Le tout respectueusement soumis.

J. SIMPSON,
Président.

Sur motion de l'honorable M. *Aikins*, secondé par l'honorable M. *Ryan*, il a été *Ordonné*, que le dit rapport soit pris en considération par la Chambre demain.

L'honorable M. *Girard*, du comité chargé de recueillir des renseignements et faire rapport : 1o. Sur la différence de longueur qu'il y aurait entre la ligne du chemin de fer du *Pacifique*, à partir de *Kewatin* en allant vers l'ouest, et une ligne plus méridionale passant par *Winnipeg* et au sud du lac *Manitoba* pour aller aboutir au point de rencontre le plus rapproché des deux lignes ; 2o. Sur le coût de construction de chaque de ces lignes ; sur la qualité des terres le long de ces deux lignes au point de vue de la colonisation, et aussi sur les chances de rapport pécuniaire que présenteraient ces deux lignes, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et pièces,—et autorisé d'examiner toutes les questions se rattachant à l'achat de terrain à *Fort William* pour un terminus du chemin de fer canadien du *Pacifique*, d'envoyer quérir personnes, pièces et documents, d'examiner les témoins sous serment et d'en faire rapport